

ARCHISCOLA

mars à novembre 2016

Article 1 : Objectifs

Il s'agit de faire émerger des innovations articulant architecture, design et sciences sociales, de promouvoir une nouvelle manière de penser l'architecture scolaire qui tienne compte des acquis des sciences sociales, de rendre visible des projets d'architectes pouvant se déployer en France et à l'étranger. La forme scolaire est aujourd'hui questionnée comme jamais auparavant, par la pluralisation des socialisations juvéniles, par le tournant global et par l'explosion des technologies. Pourtant, les fondamentaux de la culture et de la grammaire scolaires résistent. Dans ce contexte, l'architecture scolaire est partie prenante de ce qui se joue dans le lieu scolaire.

L'architecture scolaire est aujourd'hui proche de celle du début du siècle (une magistralité de la transmission véhiculée par une organisation spatiale, une absence de fluidité due à la disposition des tables, une luminosité ou une acoustique sans prise en compte *a priori* des contraintes des artefacts numériques,...), les cahiers des charges des commandes publiques étant très contraints. Notre projet prend en considération plusieurs types de contraintes que les sociétés modernes traitent de manière éclatée alors qu'elles ont un impact structurant sur les performances et la qualité scolaire. Le premier type de contraintes relève des questions d'architecture scolaire et d'aménagement, la seconde relève des équipements numériques pour les écoles, le troisième des questions de mixité sociale et d'implantation.

Si l'espace scolaire est une thématique travaillée et en tension sur les questions de gestion basse consommation, d'optimisation énergétique, de design des espaces circulants et lumineux, les aménagements scolaires de la salle de classe restent encore le plus souvent sur un mode classique de l'école mutuelle industrielle du début du XIX^{ème} siècle. Ils induisent l'espace scolaire au service d'un enseignant qui élabore une pédagogie de la magistralité. Dans le même temps, les technologies numériques

déferlent sur les salles de classes dans une diversité d'usage, support à la magistralité, au travail de groupe, et au travail individuel. Elles doivent se mettre en œuvre dans des espaces qui ne sont pas pensés encore aujourd'hui en fonction des usages potentiels du numérique. Les tentatives de réflexion sur l'architecture scolaire et le numérique, le plus souvent du fait des constructeurs et éditeurs de matériels, pensent l'espace comme un instrument de la gestion des individus avec des traçages de parcours, des accès, etc. Or, le lieu participe de la construction des sujets et des modalités de la relation pédagogique. Les lieux parlent : ils sont performatifs bien au-delà de leurs fonctions matérielles. L'espace scolaire incarne certaines valeurs scolaires mais il est aussi prescripteur : il doit également devenir un véritable lieu à vivre. Certes, l'architecture de l'école n'assure pas en elle-même une fonction pédagogique, mais elle y contribue. À l'instar de la dévolution des Environnements Numériques de Travail qui se sont transformés et sont restés figés à des environnements numériques de gestion de la scolarité, on n'envisage pas l'architecture et les technologies selon leur potentiel de rénovation des pratiques éducatives. L'architecture scolaire est un domaine d'études qui a permis de mettre en évidence, comment dans le temps, celle-ci a reflété à la fois l'histoire des idéologies de l'école et la pédagogie dominante. À la fois lieu de circulation et de surveillance, elle est soumise au regard panoptique tout en étant investie physiquement et affectivement par les élèves. Les pédagogies modernes ont un peu influé sur l'architecture et son génie civil. Il s'agira de prendre en compte à la fois les contraintes liées aux bâtiments et les contraintes liées à de nouvelles formes d'enseignement, et notamment à l'usage des technologies numériques. Il s'agira aussi de penser l'ouverture de l'école sur l'extérieur : le quartier, les parents Il s'agira aussi de penser aux contraintes écologiques : Bâtiment écoresponsable / écoconstruction / développement durable.

Article 2 : Spécificités

La spécificité de ce concours tient à :

- Un appel d'offre en architecture qui tienne compte spécifiquement des questions de pédagogie et des sciences sociales ;
- Un jury pluridisciplinaire avec de grands architectes mais aussi des professeurs d'université en sciences de l'éducation et d'autres en génie civil ;
- Un jury où les usagers ont une place (élèves, étudiants, professeurs,...).

Article 3 : Calendrier

Lancement du concours : **20 mars 2016**

Inscription au concours : **1er avril 2016 -15 mai 2016**

Retour des projets : **1er octobre 2016**

Conférences et Remise des prix : **23 novembre 2016**

Article 4 : Modalités

Il s'agira d'inventer une école pour demain dont le principe, la structure et l'agencement interne tiennent compte à la fois du développement des technologies numériques, de la pluralisation des socialisations juvéniles, de la nécessaire ouverture des établissements sur l'extérieur et des acquis des pédagogies « nouvelles ».

Il s'agira de proposer tout ou partie d'un bâtiment innovant, d'une surface totale de plancher de l'ordre de 500 m², dans sa conception d'ensemble autant que dans les lieux d'enseignement et de vie proposés.

Les candidats seront appelés à venir expliquer et défendre leur projet en une quinzaine de minutes.

Critères

- Justifications pédagogiques/sociales des choix architecturaux ;
- Éventuelle collaboration avec une équipe pédagogique ;
- Réflexion sur l'environnement physique (ambiances sonore, visuelle, lumineuse) ;
- Place et traitement du numérique.

Catégories

Chacun des projets explicitera les trois catégories qui le concernent : un type de projet, un niveau, une échelle

- Type de projet : Neuf / Réhabilitation ;
- Niveau : élémentaire, collège, lycée, enseignement supérieur ;
- Échelle : Mobilier et Design intérieur / Architecture.

Article 5 : Participants

Le concours est ouvert à tous les étudiants en école d'architecture et aux architectes. Les inscriptions peuvent être individuelles, ou collectives (cabinet, école, etc.).

Article 6 : Jury du concours

Des universitaires

Solenne **CODET**, ingénieure en bâtiments et agrégée en Génie Civil de l'université de Cergy-Pontoise / Jean-Pierre **CHEVALIER**, professeur des universités en géographie de l'université de Cergy-Pontoise / Luc **DALL'ARMELLINA**, maître de conférences en arts et design de l'université de Cergy-Pontoise / Marie-Claude **DEROUET-BESSON**, professeure des universités sciences de l'éducation à l'université de Lyon / Éric **DUGAS**, professeur des universités sciences de l'éducation à l'université de Bordeaux II / Jacques **GLEYZE**, professeur des universités en sciences de l'éducation à Montpellier / François **DURPAIRE**, maître de conférences en sciences de l'éducation et historien de l'école de l'université de Cergy-Pontoise / Bruno **FIORIO** maître de conférences en génie civil, directeur du département génie civil de l'UFR sciences et techniques de l'université de Cergy-Pontoise / Alain **JAILLET**, professeur des universités en sciences de l'éducation, titulaire de la chaire UNESCO « francophonie et révolutions des savoirs » de l'université de Cergy-Pontoise / Laurent **JEANNIN** maître de conférences en sciences de l'éducation et historien de l'école de l'université de Cergy-Pontoise / Béatrice **MABILON-BONFILS**, directrice du laboratoire ema, professeure des universités en sociologie, de l'université de Cergy-Pontoise / Sébastien **PESCE**, maître de conférences en sciences de l'éducation, de l'université François Rabelais de Tours / Andrew **STABLES**, Professeur de philosophie de l'éducation, Directeur adjoint de la recherche, Université de Roehampton (Londres) / Geneviève **ZOIA**, professeure des universités en anthropologie à l'université de Montpellier.

Des architectes

Guillaume **KOFFI**, un des plus grands architectes ivoiriens, Boubacar Seck Architecte, vice-président du C2D / Amélie **ESSESSE** architecte spécialisée dans la conservation du patrimoine et du développement durable, Lionel Formentelli architecte à Marseille / Lionel **FORMENTELLI**, architecte à Marseille / Peter C. **LIPPMAN** / Vincent **PARREIRA** architecte engagé franco-portugais nommé à l'ecola award 2012 mention au prix de l'équerre d'argent 2011 ; enseignant à l'école spéciale d'architecture ESA, lauréat du concours « l'envers des villes » au Brésil, avec l'association française d'action artistique, récompensé en 2011 pour le groupe scolaire Casarès Doisneau à Saint-Denis d'une mention à l'Équerre d'Argent / Rudy **RICCIOTTI**, architecte et ingénieur, auteur de réalisations marquantes en France Centre chorégraphique national d'Aix-en-Provence, passerelle pour la Paix à Séoul ou le Nikolaasaal de Potsdam en Allemagne, le Palais des festivals à Venise, le Musée d'Art Contemporain de Liège ou encore le Philharmonique de Gstaad pour un festival créé par Yehudi Menuhin ou le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM), à Marseille / Boubacar **SECK**, architecte Atelier_42_pixel.

Le comité d'organisation est constitué des membres du laboratoire ÉMA : Magalie **Boudoux**, ingénieure d'études ; Sandrine **PIVIDORI**, secrétaire du laboratoire, et les enseignants-chercheurs d'ÉMA.

Des usagers

Tom-Edouard **MABILON**, Anne **DIZERBO**, Céline **RODRIGUEZ**, Latifa **REBAH**, Saha **ZBAIRI**, des élèves du collège Henri Wallon de Garges les Gonesse

Ainsi que

Caroline **D'AURIA-GOUX**, Cité du Design, Chargée de l'expérimentation et de recherche.

Article 7 : Prix

Les prix seront remis lors d'une cérémonie à l'université de Cergy-Pontoise, ouverte par une conférence. Les travaux des participants y seront présentés.

- premier(s) prix d'un montant de 2000 euros.
- second (s) prix d'un montant de 1500 euros.
- troisième (s) prix d'un montant de 1000 euros.

Article 8 : Documents à fournir

- Une maquette réelle du projet présentant l'établissement dans son ensemble ou la classe
- Les documents nécessaires à la compréhension de votre projet présentant l'établissement ainsi que un ou plusieurs lieux d'apprentissage.
- Pour les concepteurs maîtrisant les nouvelles technologies de représentation 3D une maquette virtuelle sera la bienvenue.
- L'ensemble de ces documents seront présentés sur 1 ou plusieurs A0 (3 maximum).

(Un vidéoprojecteur sera également à votre disposition durant le rendu).

Article 9 : Informations pratiques

Pour toute information contactez : Laboratoire EMA (École, mutations, apprentissages) - EA 4507 Université de Cergy-Pontoise :

Magalie **BODOUX** (Ingénieure d'études) :

magalie.boudoux@u-cergy.fr

Béatrice **MABILON-BONFILS** (Directrice du laboratoire É MA) :

beatrice.mabilon-bonfils@wanadoo.fr

avec le soutien de :

Fondation
UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE



Fiche d'inscription

- Cabinet (préciser) :
- Indépendant
- Ecole / Etudiant (préciser nom de l'école et année) :
- Autre :

Contact

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

CP : Ville : Pays :

Tél/mobile : e-mail :

Dans quelles catégorie concourez-vous ?

Type de projet Neuf Réhabilitation

Niveau Élémentaire Collège Lycée Enseignement supérieur

Échelle Mobilier et Design intérieur Architecture...

Fiche à renvoyer à :

Université de Cergy-Pontoise - Site universitaire de Gennevilliers

Laboratoire ÉMA - CONCOURS ARCHISCOLA

Attn Sandrine Pividori

ZAC des Barbanniers - 11-33 avenue Marcel Paul

92230 GENNEVILLIERS

ou par mail : magalie.boudoux@u-cergy.fr